Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_111-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

DRACÉNIE PROVENCE VERDON agglomération

C_2020_111

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix septembre à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Président, Maire de Draguignan.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Direction Générale des Services

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	64

Objet de la délibération:
Désignation des représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération / Environnement et transport

PRÉSENTS :
Richard STRAMBIO, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Liliane BOYER, Valérie MARCY, Bernard CHILINI, Nathalie GONZALES, Daniel MARIA, Alain CAYMARIS, Serge BALDECCHI, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Albert DAVID, Christophe CARRIERE, Karine ALSTERS, Gérald PIERRUGUES, Sophie DUFOUR, Nathalie PEREZ-LEROUX, Nadine DECARLIS, Alain BARALE, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Georges ROUVIER, Christine PREMOSELLI, Michel PONTE, Cédric DUBOIS, Stella ACCIARI, Danielle ADOUX-COPIN, Anne-Marie AMOROSO, Jacques BERTRAND, Bernard BONNABEL, Hugues BONNET, Christine CHALOT-FOURNET, Lisa CHAUVIN, Nicolas DATCHY, René DIES, Francine FIORINI, Valérie FLAUS, Jean-Yves FORT, Jean FOURISCOT, Sylvie FRANCIN, François GIBAUD, Malika GUELLATI, Jean Pierre GUINDEO, Marie-Christine GUIOL, Françoise LEGRAIEN, Marie-José MAUREL, Thierry MENARD, Christine NICCOLETTI, Gil OLIVIER, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Olivier POMMERET, Philippe ROUX, Régis ROUX, Jean-Pierre SOUZA, Marie-Laure TORTOSA, Romain VACQUIER, Christine VILLELONGUE

REPRÉSENTÉ(S) :
Franck AMBROSINO pouvoir à Hugues MARTIN, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Christine PREMOSELLI, Grégory LOEW pouvoir à Hugues BONNET, Jean-Bernard MIGLIOLI pouvoir à Christine VILLELONGUE, Pierre PENEL pouvoir à Karine ALSTERS

ABSENT(S) :
Stéphan CERET, Philippe SCHRECK

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Romain VACQUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Richard STRAMBIO

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_111-DE

Avec le renouvellement des instances communautaires suivant les élections de 2020, les Assemblées nouvellement installées doivent, dans les meilleurs délais, procéder à la désignation des représentants appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs, en application de l'article L. 2121-33 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

S'agissant des organismes extérieurs dans le domaine de l'environnement et du transport, Dracénie Provence Verdon agglomération est membre des structures suivantes :

Organismes / Structures	**Nombre de représentants titulaires**	**Nombre de représentants suppléants**
Association des Communes Forestières du Var	1	1
Commission Consultative Paritaire Pour la Transition Energétique / SYMIELEC	1	1
GIP AREVE	4	4
Commission Locale de l'Eau du Verdon	1	_
Commission Consultative des Déchets du SRADDET de PACA	1	_
Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)	1	1

Il est rappelé que, par principe, toute désignation est faite au scrutin secret (article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, applicable par renvoi).

Toutefois le Conseil peut décider, sauf disposition législative ou réglementaire contraire, et à l'unanimité, de procéder à un vote à main levée.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- procéder à la désignation des représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein des organismes extérieurs ci-dessus mentionnés ;
- autoriser Monsieur le Président à assurer l'exécution de la présente délibération.

Aucune opposition au vote à main levée ne s'étant manifestée, il est procédé au vote.

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Bernard CHILINI (titulaire)
- Georges ROUVIER (suppléant)

A l'issue du vote, les 2 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Sont ainsi représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de l'Association des communes forestières du Var :

- Bernard CHILINI (titulaire)
- Georges ROUVIER (suppléant)

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_111-DE

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE (SYMIELEC)

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Nathalie GONZALES (titulaire)
- Cédric DUBOIS (suppléant)

A l'issue du vote, les 2 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Sont ainsi représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de la Commission Consultative paritaire pour la transition énergétique (SYMIELEC) :

- Nathalie GONZALES (titulaire)
- Cédric DUBOIS (suppléant)

AREVE – GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Nathalie GONZALES (titulaire)
- Valérie MARCY (titulaire)
- Cédric DUBOIS (titulaire)
- Liliane BOYER (titulaire)
- Hugues MARTIN (suppléant)
- Daniel MARIA (suppléant)
- Georges ROUVIER (suppléant)
- Claude ALEMAGNA (suppléant)

A l'issue du vote, les 8 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Sont ainsi représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de l'AREVE – Groupement d'Intérêt Public :

- Nathalie GONZALES (titulaire)
- Valérie MARCY (titulaire)
- Cédric DUBOIS (titulaire)
- Liliane BOYER (titulaire)
- Hugues MARTIN (suppléant)
- Daniel MARIA (suppléant)
- Georges ROUVIER (suppléant)
- Claude ALEMAGNA (suppléant)

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU VERDON (CLE)

La candidature suivante est proposée :

- Claude MARIN (titulaire)

A l'issue du vote, le candidat est élu comme suit : 64 voix pour.

Est ainsi représentant de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de la Commission Locale de l'Eau du Verdon (CLE) :

- Claude MARIN (titulaire)

Envoyé en préfecture le 17/09/2020
Reçu en préfecture le 17/09/2020
Affiché le 17/09/2020
ID : 083-248300493-20200910-C_2020_111-DE

COMMISSION CONSULTATIVE DES DECHETS DU SRADDET DE PACA

La candidature suivante est proposée :

- Sophie DUFOUR (titulaire)

A l'issue du vote, la candidate est élue comme suit : 64 voix pour.

Est ainsi représentante de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein de la Commission consultative des déchets du SRADDET de PACA :

- Sophie DUFOUR (titulaire)

GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT (GART)

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Karine ALSTERS (titulaire)
- Richard STRAMBIO (suppléant)

A l'issue du vote, les 2 candidats sont élus comme suit : 64 voix pour.

Sont ainsi représentants de Dracénie Provence Verdon agglomération au sein du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) :

- Karine ALSTERS (titulaire)
- Richard STRAMBIO (suppléant)

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Richard STRAMBIO



Président
Maire de Draguignan

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.